FARGUES DE LANGON

♦

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021

PRESENT(E) S: M. RONCOLI, Maire, M. GERARD, MERINO, Mmes AUGEY, CABANNES, DUCOS M., Adjoints, Mmes DUCOS P., GACHES-PEDUCASSE, MAGUY, MONCOT, PATROUILLEAU, M. BELTRAN, CASTAGNET, CLAVERES, DUCOS X, GYSBERS, LECOURT, TAILLEUR, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme HILT, Conseillère Municipale à M. CLAVERES, Conseiller Municipal.

Madame PATROUILLEAU est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

DELIB. 2021-21 – Marché de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du Pôle Educatif.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de restructuration du Pôle Educatif pour un montant prévisionnel estimé à 1 340 000 € HT. Ce projet comprend :

- La reconstruction et l'équipement d'un nouveau bâtiment école maternelle
- Le réaménagement des abords de l'école :
 - o Aménagement des accès
 - o Aménagement des parkings
 - o Aménagement des espaces verts

Le calendrier prévisionnel de ce dossier s'établit comme suit :

- Consultation, analyse, attribution et notification du marché de Maîtrise d'œuvre : juin/juillet/août 2021
- Dépôt du permis de construire : fin août 2021
- Consultation/analyse/attribution et notification des marchés de travaux : septembre/octobre 2021
- Début des travaux : janvier 2022

A ce stade, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de lancer la consultation pour la passation du marché de Maîtrise d'œuvre sur la base de ce programme et de l'estimatif précité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à établir les dossiers nécessaires au lancement de la procédure d'appel d'offres pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de restructuration du Pôle Educatif.

Les crédits nécessaires à cette maîtrise d'œuvre sont prévus au budget primitif 2021 – Opération 25 Travaux Bâtiments.

QUESTIONS DIVERSES

- **HONORARIAT**: Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé d'honorer les anciens élus le vendredi 11 juin à 18 heures 30. La commission « Culture » présidée par Monsieur GERARD Bruno est chargée de l'organisation de cette cérémonie.
- PRESENTATION GENERALE DU PROJET DE RESTRUCTURATION DU POLE EDUCATIF AINSI QUE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG ET DE SES ABORDS par GYSBERS Olivier et CLAVERES Sébastien, Conseillers Municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.